

Un procès politique contre la liberté académique et la liberté d'expression

Communiqué de la Coordination des collectifs de solidarité avec Pinar Selek

Le 28 juin 2024

Une fois encore notre mobilisation a payé : les collectifs de solidarité et la délégation nombreuse à Istanbul ont déjoué la manoeuvre du Ministère de l'intérieur turc, dans sa tentative d'assimiler une conférence universitaire organisée en France sous la responsabilité de l'Université Côte d'Azur, de l'Université Paris Cité, du CNRS et de l'IRD, à un "acte terroriste". Il s'agissait d'étayer sa demande de notice rouge à Interpol, afin d'établir des liens supposés entre Pinar Selek et le terrorisme.

Les institutions académiques françaises ont immédiatement protesté avec véhémence dans un courrier officiel adressé à la Cour en amont de l'audience d'aujourd'hui. La plaidoirie d'un des avocats de Pinar Selek a permis de démontrer l'inanité de cette manoeuvre calomnieuse et diffamatoire, qui essaie d'influencer les juges du Tribunal d'instance d'Istanbul, ainsi que de nous intimider toutes et tous, en Turquie comme en France. Aussi, le juge a-t-il annoncé un nouveau report d'audience au 7 février 2025 demandant la présence de Pinar Selek en refusant qu'elle soit entendue par voie de commission rogatoire, comme le permet pourtant la pratique de l'entraide pénale internationale.

Car, rappelons-le, à chaque fois que Pinar a été jugée (4 fois déjà !), elle a toujours été acquittée ! Le Tribunal d'Instance turc doit prononcer l'acquittement de Pinar Selek, puisque depuis 26 ans, ce dossier ne repose sur aucune preuve mais sur une falsification des faits, visant à faire taire cette universitaire, écrivaine et militante pour la paix. A travers elle, toute recherche, création et parole libre est visée.

Mais nous continuerons à nous tenir aux côtés de Pinar Selek, en Turquie, en France, dans toute l'Europe, comme aujourd'hui et au-delà (aux Etats-Unis, en Inde, en Amérique Latine), pour dénoncer ce procès politique mené contre la liberté académique et contre la liberté d'expression. Nous veillerons à ce que Pinar Selek puisse continuer à travailler et s'exprimer librement en dépit de ces nouvelles menaces. Nous ne permettrons pas que le pouvoir turc continue son acharnement, et ses tentatives d'ingérence dans la justice, la recherche, la création et son expression citoyenne. Nous serons à Istanbul le 7 février et jusqu'à ce que justice soit rendue à Pinar Selek pour son acquittement définitif.

